

nisme imparfait, et il ne cadre avec aucune des structures politiques classiques. Il est évidemment mieux organisé dans certains domaines que dans d'autres, par exemple, pour poursuivre des négociations commerciales.

Un autre aspect qui m'a frappé en parcourant le texte de vos délibérations est l'attitude manifestée par vos ministres qui ont témoigné devant vous et par la saveur des questions que vous avez posées. Votre attitude me paraît ouverte, elle s'accompagne d'intérêt et d'un optimisme prudent. Je préconise sûrement ce point de vue si vous pouvez le maintenir. Ce n'est pas une caractéristique des États-Unis dans le moment, et à mon avis, c'est dommage de perdre une telle attitude.

Si je comprends bien, vous vous proposez de déterminer quelle devrait être l'attitude du Canada à l'égard de cette Communauté agrandie. Autant vaut choisir un ensemble commun de problèmes, et nous examinons les «États-Unis» parce que nous avons un intérêt commun et des problèmes de même nature.

L'une des caractéristiques, ou l'un des phénomènes des plus intéressants de la Communauté à l'heure actuelle est ce que j'appelle le problème à court terme, c'est-à-dire l'année ou les 18 mois à venir, période que j'estime cruciale. Nous pourrions en parler plus tard si vous voulez. C'est la période d'évolution de la Communauté pendant laquelle elle trouvera sa nouvelle identité. Je corrobore entièrement les propos de M. Sharp lorsqu'il a déposé devant vous, et je m'abstiendrai de les répéter. J'ai une autre observation au sujet de ma propre attitude: j'ai été beaucoup critiqué aux États-Unis pour avoir critiqué les États-Unis: j'ai été critiqué en Europe pour avoir critiqué l'Europe; au moins j'ai donc des relations également mauvaises dans les deux milieux. Il y a environ trois ans, j'ai prononcé à Bonn un discours notoire dans lequel je prévenais les Européens du genre d'ennuis qu'ils se préparaient avec les États-Unis, et je leur ai dit qu'ils devraient se montrer plus attentifs aux effets secondaires des gestes qu'ils posaient bien innocemment.

En conséquence, je signalerai plusieurs points: d'abord la communauté européenne actuelle, et je pense bien pour quelque temps encore, est un organisme dont les préoccupations majeures sont d'ordre interne. Il est aux prises avec des problèmes rattachés à son évolution future. Ainsi, la réunion au sommet d'octobre a produit un ensemble fantastique de travaux pour les organes de la Communauté. Chacun des États membres est déconcerté par des problèmes intérieurs politiques, économiques et sociaux. Ils ressemblent à une bonne partie du reste du monde y compris, je crois, même le Canada, où il existe plus de problèmes que de solutions.

Je suis porté à conclure que, dans ses rapports avec le Canada, les États-Unis et le Japon, l'attitude de la Communauté se compose essentiellement de deux éléments: une réaction passive et une réaction un peu défensive. La Communauté comme elle se présente actuellement, et à cause des problèmes que j'ai signalés, est un organe capable de réagir, ou d'interdire, mais incapable d'initiative. Je dirais qu'il ressemble à notre Congrès aux États-Unis. Je suis d'accord avec les témoignages de M. Rogers, que j'ai trouvés très impressionnants, selon lesquels il y a

toutes les raisons de tenter de persuader la Communauté européenne qu'elle a la responsabilité de prendre l'initiative, mais elle ne la prendra pas.

Cette situation comporte de réels dangers que vous connaissez sûrement. D'abord, nous vivons dans un monde qui a changé de façon dramatique, qui est très interdépendant, et qui en même temps se voit entraîné dans une impulsion de nationalisme nouvelle et presque émotive qui ne saurait contredire davantage la nature de notre monde économique conscient de sécurité. Dans un sens, c'est un monde qui me paraît à la dérive. Je viens au Canada, je m'entretiens avec M. Sharp et l'on me rappelle toutes sortes de choses. J'ai débuté dans ce domaine en 1945, et toutes sortes d'initiatives ont été prises à la fin des années 40 et au cours des années 50 pour ériger un régime d'échanges commerciaux et de paiements; le Canada jouait alors un rôle éminent dans ces affaires; et il y avait l'optimisme général qui marquait toute nos entreprises. La structure a été créée, mais nous avons maintenant perdu confiance en nous mêmes: la structure est en voie d'érosion. Je n'y trouve aucun responsable pour la diriger.

Parce que je crois très peu à l'aptitude des gouvernements à reprendre le contrôle des situations qui leur échappent—je crains que si, dans notre monde complexe, le déséquilibre s'installe vraiment, il pourrait être impossible de rétablir l'équilibre. Cela débouche évidemment sur tout le problème du conflit commercial.

L'autre jour, Mitterand a déclaré durant sa campagne que la guerre commerciale avait déjà débuté entre les États-Unis et la Communauté. En tout cas, je pense que si les difficultés commerciales engendrent la guerre commerciale, d'où une nouvelle détérioration dans les finances et la défense, il n'y aurait aucun moyen de contrôler ce processus. Ces risques sont manifestement accentués par l'ignorance mutuelle qui, dans mon propre pays, est en vérité très grande vis-à-vis de la Communauté. Je dis «mutuelle» parce que dans une certaine mesure les Européens ne réussissent pas à l'heure actuelle à comprendre les États-Unis. Il existe une impatience commune; il existe une préoccupation au sujet des problèmes à court terme; et en général l'état d'esprit est très instable.

Le problème concernant le Japon a été soulevé dans vos délibérations, et je me réjouis spécialement de l'attention que les Canadiens en général, mais surtout le gouvernement accorde au jeu dangereux que nous jouons avec le Japon, et au fait qu'il existe à l'état latent dans cette situation une collusion évidente ou voilée entre les États-Unis et la Communauté européenne contre le Japon. A mon avis, c'est l'un des développements les plus malheureux qui pourrait arriver.

Je le répète, ce que je me paraît en jeu à l'heure actuelle est le régime multilatéral d'échanges commerciaux et de paiements dont nous tirons profit depuis au-delà d'un quart de siècle, régime constitué de règles et d'institutions, de collaboration et de consultations. Il me semble que nous évoluons toujours davantage vers un régime d'anarchie, et cela pourrait facilement s'étendre à la politique et à la défense.